# A blue and white flag with a yellow and red symbol Description automatically generated

# Indicateurs d’efficacité de la politique

Les indicateurs d’efficacité constituent un outil important d’examen et d’évaluation des politiques. Il faut, pour chaque politique, que ces indicateurs fournissent des données claires sur son efficacité et sur son fonctionnement dans la pratique (c.-à-d. qu’ils permettent de déterminer si elle répond aux objectifs visés). Quand l’indicateur correspond bien à la réalité, il permet de signaler le mauvais fonctionnement de tel ou tel aspect de la politique et la nécessité d’y apporter des modifications.

Il est important de proposer des indicateurs d’efficacité dans le cadre du processus d’élaboration de la politique et de garantir la disponibilité ou l’accessibilité des données correspondantes quand on cherchera à évaluer la politique.

## Rapports sur les indicateurs d’efficacité de la politique

Il faut que les indicateurs d’efficacité associés à la politique produisent des données qui indiquent dans quelle mesure la politique fonctionne bien au sein du système éducatif. Ces indicateurs peuvent utiliser des données qualitatives ou quantitatives. Voici les points que l’équipe d’élaboration de la politique devra prendre en compte :

* Quelles sont les données qui sont régulièrement recueillies et qui sont disponibles? (Prendre en compte la fréquence de la collecte des données, la source des données et le ou les propriétaires des données.)
* Quelles sont les données précises à recueillir pour permettre l’évaluation (sondages, entretiens auprès des principales sources d’information ou des partenaires clés, etc.)?
* En quoi les données sont-elles liées aux objectifs de la politique?

### Points à prendre en compte dans les exigences concernant la collecte de données

* Quelles sont les données qui sont nécessaires pour pouvoir répondre aux objectifs?
* Dans quel système informatique les données sont-elles enregistrées?
* Qui est responsable de la collecte et de la saisie des données dans le système?
* **Remarque :** Les responsabilités en matière de collecte de données doivent être indiquées dans la section de la politique sur les rôles et les responsabilités.
* À quelle fréquence faut-il recueillir et saisir les données?
* À quelle fréquence faut-il produire des rapports?

|  |
| --- |
| Veuillez supprimer cette page avant d’envoyer le formulaire. |

## A blue and white flag with a yellow and red symbol Description automatically generated

## Indicateurs d’efficacité de la politique

|  |
| --- |
| Veuillez remplir ce formulaire et l’envoyer à la directrice ou au directeur des politiques, de la législation et de la liaison avec les CRE du MEDPE. |

Titre de la politique :

Source de la politique (nom et titre) :

Responsable du contenu (nom et titre) :

Date (JJ/MM/AAAA) :

| Indicateur | Données justificatives  (expliquer l’utilisation prévue des données pour indiquer l’efficacité) | Ces données sont-elles recueillies à l’heure actuelle? À quelle fréquence? | Qui a accès à ces données? |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

20240418